## La Banque Laurentienne annonce la clôture du placement de billets avec remboursement de capital à recours limité

NE PAS DISTRIBUER AUX AGENCES DE TRANSMISSION AMÉRICAINES NI DIFFUSER AUX ÉTATSUNIS MONTRÉAL, 07 mai 2021 (GLOBE NEWSWIRE) -- La Banque Laurentienne du Canada (TSX : LB) (la « Banque Laurentienne ») a annoncé aujourd'hui la clôture de son offre des billets avec remboursement de capital à recours limité à 5,30 %, série 1 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)) (titres secondaires) d'un capital global de 125 millions $ (les « Billets »). Le placement a été réalisé pour le compte de la Banque Laurentienne par un consortium d'agents codirigé par Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux CIBC, qui agissent en qualité de teneurs de livres associés. Parallèlement à l'émission des Billets, la Banque Laurentienne a également émis des actions privilégiées de catégorie A à taux fixe rajusté tous les 5 ans et à dividende non cumulatif, série 17 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)) (les « Actions privilégiées de série 17 »), qui sont détenues par la Société de fiducie Computershare du Canada en qualité de fiduciaire de la fiducie à recours limité LRCN BLC (la « Fiducie à recours limité »). En cas de non-versement des intérêts ou du capital des Billets à leur échéance, le recours de chaque porteur de billets se limitera à sa quote-part dans l'actif de la Fiducie à recours limité à l'égard des Billets, qui se composera, sauf dans des circonstances particulières, d'Actions privilégiées de série 17. Les Billets et les Actions privilégiées de série 17 ont été émis dans le cadre d'un supplément de prospectus daté du 3 mai 2021 se rapportant au prospectus simplifié préalable de base de la Banque Laurentienne daté du 31 mars 2021. Les Billets n'ont pas été et ne seront pas inscrits aux États-Unis en vertu de la United States Securities Act de 1933, dans sa version modifiée (la « Securities Act »), ni des lois sur les valeurs mobilières d'un État de ce pays, ni de tout autre territoire, et ne peuvent être offerts, vendus ni livrés, directement ou indirectement, aux États-Unis, à une « personne des États-Unis » (selon la définition de U.S. person dans le règlement S de la Securities Act) ou pour le compte ou au bénéfice d'une telle personne à moins d'avoir été inscrites en vertu de la Securities Act ou de bénéficier d'une dispense de leurs exigences d'inscription. Le présent communiqué n'a pas pour objet d'offrir les titres en souscription ni d'en solliciter la souscription aux États-Unis ou dans tout territoire dans lequel une telle offre ou sollicitation serait illégale.

## À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier

Fondé en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe »). Le Groupe emploie plus de 2 900 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offre à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels un vaste éventail de solutions et de services axés sur les conseils. Grâce à ses activités pancanadiennes et à sa présence aux États-Unis, le Groupe est un important joueur dans de nombreux segments de marché. Le Groupe gère un actif au bilan de 45,2 milliards $, de même que des actifs administrés de 29,2 milliards $.

## Renseignements :

Jonathan Abecassis Jonathan.abecassis@blcgf.ca Cell. : 438 368-8078

https://presse.banquelaurentienne.ca/2021-05-07-La-Banque-Laurentienne-annonce-la-cloture-du-placement-de-billets-avec-remboursement-de-capital-a-recours-limite